

Cibeims

15 mai 2020

Plan de Reprise d'Activité



Préambule pour tous

Document rédigé à partir des recommandations de l'ARS, de la Haute Autorité de Santé, du Protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale, des Recommandations du Ministère du Travail, du Plan de réouverture des établissements dans l'enseignement technique agricole, des Préconisations de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Le civisme, c'est l'affaire de tous

Les agents techniques, ne sont pas les uniques garants de la non propagation du virus, cette lutte est l'affaire de tous. En effet, même en nettoyant plusieurs fois par jour les tables, chaises, interrupteurs, poignées..., le risque reste présent et nécessite la vigilance de tous notamment :

- ✓ En respectant les gestes barrières connus,
- ✓ En appliquant la conduite à tenir en cas de suspicion de COVID-19

Règles communes pour respecter les gestes barrières

La résistance du Virus COVID-19 sur les surfaces est variable selon les supports :
Air= 3 h, Carton= 24 h, Plastique = 3 jours, Acier = 3 jours, Bois=4 jours, Verre= 5 jours

Ne pas cracher au sol – Cracher dans un mouchoir jetable en tant que de besoin et jeter le mouchoir dans une poubelle

1/ Appliquer les gestes barrières

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

2/ Le lavage des mains

Le lavage des mains se fait avec de l'eau et du savon. Le gel hydro-alcoolique est préconisé uniquement en l'absence de point d'eau disponible. Car si l'alcool élimine la plupart des bactéries et virus présents sur la peau, il ne « lave » pas à proprement parler, et ne doit d'ailleurs pas être utilisé sur des mains souillées ou des plaies. De plus, la plupart des gens ne laissent pas le gel sécher correctement, ce qui amoindrit son efficacité. Enfin, l'utilisation excessive de solution hydro-alcoolique dessèche la peau, ce qui la fragilise face aux infections.

Respect d'une distance minimale de 1m entre les personnes

- Lavage approfondi (doit durer entre 20 à 30 secondes) et fréquent des mains à l'eau et au savon liquide, a minima en début de journée, à chaque changement de tâche, et toutes les 2 heures en cas de port non permanent des gants, après contact impromptu avec d'autres personnes ou port d'objets récemment manipulés par d'autres personnes,
- Lavage approfondi ? Se mouiller les mains, prendre du savon, frotter les paumes, le dessus des mains, entre les doigts et terminer par les pouces et les ongles, rincer (durée entre 20 et 30 secondes).
- S'essuyer les mains avec essuie-main en papier à usage unique et fermer le robinet avec le papier
- Se laver les mains avant de boire, manger et fumer,
- Eviter de se toucher le visage avec ou sans gants et sans nettoyage préalable des mains

Comment se laver les mains



3/ Le séchage des mains

Les germes se propagent plus facilement à partir d'une peau mouillée qu'à partir d'une peau sèche, donc il est important de se sécher scrupuleusement les mains. Les serviettes en papier à usage unique ou les linges propres sont le moyen le plus efficace d'éliminer les germes et d'éviter qu'ils se propagent à d'autres surfaces.

Il est donc recommandé d'éviter le séchage des mains avec les sèche mains standards (friction des mains dans un courant d'air chaud) car ils nécessitent un temps de séchage long (30 à 40 secondes) alors que la majorité des utilisateurs ne passent que 10 à 20 secondes à se sécher les mains et de ce fait beaucoup ressortent avec les mains humides.

De même il convient d'éviter les sèche mains avec positionnement des mains verticalement au repos dans un flux d'air intense non chauffés type Dyson car bien qu'ils assurent un séchage plus rapide des mains (10 à 15 seconde), ils nécessitent de s'assurer qu'aucun biofilm favorable à la multiplication microbienne source de re-contamination par contact ne se forme sur les parois ou au fond de l'appareil

4/ Le port du masque

L'utilisation d'un même masque est limitée dans le temps, un masque en tissu doit être changé au bout de 4h d'affilée ou s'il est humide

Il convient de rester très vigilant et d'éviter les erreurs de manipulation qui pourraient entraîner un risque de transmission.

Comment mettre son masque

1. Se laver les mains : le premier geste à adopter avant même de toucher le masque est de se frictionner les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.
2. Sortir le masque en ne touchant que les élastiques ou les fils.
3. Le placer dans le bon sens : certains masques ont une couleur sur la face avant, elle doit donc se placer à l'extérieur. Quand ce n'est pas le cas, on repère les stries (la partie en accordéon) qui vont se déplier vers l'avant ;
4. Placer les élastiques autour des oreilles sans toucher la partie centrale du masque ;
5. Appuyer sur la partie haute du masque, au niveau du nez, ce qui permet de le rendre hermétique, (il ne faut pas que l'air qui est filtré par le masque puisse en sortir)
6. Attraper le bas du masque avec votre main propre, puis le tirer pour couvrir le menton. Une fois que le masque est bien en place, il ne faut jamais le toucher avec les mains sinon la partie filtrante ne sera plus filtrante, elle ne sera plus propre, ni hermétique.

Comment enlever son masque proprement

Retirer votre masque par les élastiques et le placer dans un sachet fermé en attendant son lavage ou le jeter dans une poubelle à pédale pincée fermée. Se laver les mains.

En cas de soif ou de faim, retirer toujours la protection par les lanières ou les élastiques. Ne pas tirer le masque vers le cou. Le cou et le thorax sont des parties qui peuvent potentiellement être contaminées par des crachats, des éternuements etc. Ce sont des parties sales. Mettre la partie propre et filtrante du masque dessus, le rend inutilisable. Se laver les mains à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique avant de toucher son masque.

Comment nettoyer son masque

1. Les masques à usage unique (masques chirurgicaux ou faits maison en papier) : ne se réutilise pas. Lorsqu'il n'est plus utilisable, le jeter immédiatement dans une poubelle à pédale pincée fermée puis se laver les mains.
2. Les masques réutilisables, après chaque utilisation :
 - Laver le masque à 60° pendant 30 minutes avec un détergent en machine à laver ;
 - Éviter le lavage à l'alcool ou à la javel qui endommagent le tissu et donc la capacité filtrante du masque ;

Si le masque ne peut pas être désinfecté immédiatement, il faut le placer dans une boîte hermétique que l'on désinfectera ensuite.

Tuto sur le port correct du masque, ainsi que comment mettre et enlever ses gants en toute sécurité

<https://www.youtube.com/watch?v=g-ggsiQAP-0&feature=youtu.be>

Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19

L'infirmier et le service de santé au travail sont impliqués lors de l'urgence et la gestion de suspicion de COVID-19

Dans le contexte actuel, toute personne ayant de la fièvre et/ou de la toux/une difficulté respiratoire/à parler ou à avaler/perte du goût et de l'odorat est susceptible d'être atteinte par le Covid-19.

La base de la prise en charge repose sur :

- l'isolement,
- la protection,
- la recherche de signes de détresse.

Règle de base :

Un agent/un apprenant malade ne doit pas se présenter dans l'établissement

Un agent/apprenant malade reste chez lui et appelle son médecin afin de déterminer avec lui la marche à suivre. Il informe le chef d'établissement. En cas de suspicion de contamination au COVID-19, le chef d'établissement prend les mesures décrites au point 2.

1. En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un apprenant :

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'apprenant avec un masque à l'infirmier ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'apprenant dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière et garder une distance d'au moins 1 mètre et faites-lui mettre un masque, chirurgical si disponible.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact par un personnel infirmier si cela est possible.
- En cas de signe de gravité (ex. détresse respiratoire), appeler le SAMU (15).
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'apprenant en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le chef d'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage de l'enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Effectuer un balisage adéquat dans l'attente d'un bio-nettoyage de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures et si interne de sa chambre.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière et garder une distance d'au moins 1 mètre et faites-lui mettre un masque, chirurgical si disponible.
- En cas de signe de gravité (ex. détresse respiratoire), appeler le SAMU (15).
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Effectuer un balisage adéquat dans l'attente d'un bio-nettoyage de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

2. Si cas confirmé de COVID-19

Lorsque le chef d'établissement a connaissance d'un cas confirmé de COVID-19 concernant un apprenant ou un agent ayant effectué une activité en présentiel au cours des 14 derniers jours, il s'assure que le service RH de proximité, les directeurs de centre, le service vie scolaire, l'assistant/conseiller de prévention et le service de santé au travail sont prévenus et prend les mesures suivantes :

- Information de la collectivité de rattachement et de l'autorité académique par le chef d'établissement. L'autorité académique définit en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres apprenants et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- Identifier les agents / les apprenants présents sur site ayant pu être en contact¹ à risque avec la personne symptomatique au cours des 14 derniers jours. Les informer, leur rappeler les mesures barrières qu'ils doivent strictement appliquer et les rassurer, avec l'appui de la médecine de prévention, du service RH de proximité, de la vie scolaire
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec l'autorité académique. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau d'établissement pourront être prises par ces dernières.
- Information des personnels et des parents des apprenants ayant pu entrer en contact avec l'apprenant malade selon le plan de communication défini par l'établissement. Les contacts évalués « à risque » seront placés en quatorzaine (pendant 14 jours après la date du dernier contact avec le cas confirmé).

Pour les agents, le chef d'établissement adresse un courriel à la boîte institutionnelle :
covid-19-agriculture.sg@agriculture.gouv.fr.

Il informe également les représentants des personnels (CoHS) et le cas échéant l'ISST compétent de manière dématérialisée.

3. Retour dans l'établissement

Une personne (agent ou apprenant) guérie du COVID-19 peut revenir dans l'établissement après la levée de l'isolement strict, sur la base d'un certificat établi par son médecin traitant.

Les critères de levée de l'isolement strict ont été définis par le Haut Conseil de la Santé Publique. Dans la plupart des situations, ils sont les suivants : au moins 8 jours à partir du début des symptômes **ET** au moins 48 heures de disparition de la fièvre vérifiée deux fois dans la journée (en l'absence de toute prise de médicament anti-fièvre depuis au moins 12 heures) **ET** au moins 48 heures de disparition d'une éventuelle difficulté respiratoire.

Des critères spécifiques existent pour les personnes à risque qui doivent en parler à leur médecin.

Les personnes vivant dans le même foyer qu'une personne contaminée par le COVID-19 peuvent également retourner au travail à l'issue de la levée de l'isolement du proche.

Il faut continuer rigoureusement de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique et sociale, tout en aménageant son poste de travail afin de limiter les risques.

Conduite à tenir pendant le « déconfinement »

Procédure pour les enseignants, formateurs et vie scolaire

Le 1^{er} principe reste la continuité pédagogique.

Des réunions en présentiel sont organisées pour préparer la rentrée scolaire 2020.

Sur site :

- Distanciation physique
- Lavage des mains aussi souvent que possible
- Lavage des mains : essentiel – privilégier l'eau et le savon
 - ✓ se laver les mains en arrivant,
 - ✓ avant et après chaque repas,
 - ✓ avant et après le passage aux toilettes,
 - ✓ après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Masque non obligatoire (masques fournis par l'EPL et/ou l'Etat)
- Mettre un masque :
 - ✓ si la distanciation physique n'est pas possible
 - ✓ dans les circulations
- Utilisation stricte de la salle de réunion affectée au groupe
- Aérer les salles de cours à chaque pause et pendant la pause méridienne
- Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel au quotidien par les agents techniques
- Eviter les regroupements dans les petits locaux
- Pause-café : dans le local habituel, en respectant la distanciation physique et en nettoyant après utilisation – chacun vient avec sa vaisselle et remporte sa vaisselle
- Repas : chacun devra apporter son repas froid dans une glacière personnelle – 2 possibilités sachant que le self est fermé :
 1. à l'extérieur,
 2. ou dans la salle commune du château si respect de distanciation physique et nettoyage individuel par chaque utilisateur - chacun vient avec sa vaisselle et remporte sa vaisselle
- Aérer les locaux communs autant de fois que possible et après la pause méridienne.
- Limiter le travail dans les espaces communs partagés tels que la salle des enseignants (ordinateurs)
- Privilégier les « outils » personnels – limiter le partage

Dans les véhicules administratifs :

Un agent par véhicule – Si deux agents par véhicule : 1 par rang et en diagonale

- Kit de nettoyage et désinfection : avant et après utilisation du véhicule, nettoyage par chaque conducteur
 - ✓ Le gel pour les mains
 - ✓ Les lingettes pour le volant, levier de vitesses, poignées intérieures, clé... (lingettes à jeter en poubelle par chaque utilisateur)

Sont condamnés :

- Les fontaines à eau
- Les micro-ondes
- Les petits frigos
- Les balais coco
- Les aspirateurs
- Les essuie-mains électriques
- Les véhicules 9 places (3 maxi !)

Remise en place :

- Essuie-main papier

Conduite à tenir pendant le « déconfinement »

Procédure pour les stagiaires de la formation continue

Reprise en présentiel à compter du 18/05 – affectés en salle 6 (accès direct en extérieur)

Uniquement un groupe de BP éducateur canin qui termine le 09/06/20

Sur site :

- Distanciation physique
- Lavage des mains aussi souvent que possible
- Lavage des mains : essentiel – privilégier l'eau et le savon
 - ✓ se laver les mains en arrivant,
 - ✓ avant et après chaque repas,
 - ✓ avant et après le passage aux toilettes,
 - ✓ après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Masque non obligatoire (chacun apporte ses masques jetables ou tissus – en prévoir minimum 2 par jour)
- Mettre un masque :
 - ✓ si la distanciation physique n'est pas possible
 - ✓ dans les circulations
- Utilisation stricte de la salle de cours affectée au groupe
- Chaque stagiaire se voit attribuer une place dans la salle – utiliser uniquement la place affectée
- Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel au quotidien par les agents techniques
- Eviter les regroupements dans les petits locaux
- Pause-café : chacun devra apporter son thermos, sa tasse – aucun partage possible
- Repas : chacun devra apporter son repas froid dans une glacière personnelle – 2 possibilités sachant que le self est fermé :
 1. à l'extérieur,
 2. ou dans la salle de cours, à sa table - chacun vient avec sa vaisselle et remporte sa vaisselle sale à laver.
- Privilégier les « outils » personnels – limiter le partage
- Si la météo le permet, maintenir les portes des salles ouvertes avec des cales
- Sanitaires Est rez-de-chaussée, réservés aux stagiaires (essuie-mains électrique condamné, utiliser l'essuie-mains papier)
- Aérer la salle le plus souvent possible – au minimum à chaque pause

**Arriver 20mn avant le début du cours pour prendre le temps
du lavage des mains**

ANNEXES

Se laver les mains

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



**Frottez-vous les mains,
paume contre paume**



**Lavez le dos
des mains**



**Lavez entre
les doigts**



**Frottez le dessus
des doigts**



**Lavez
les pouces**



**Lavez aussi
le bout des doigts**



**Séchez-vous les mains avec
une serviette propre ou à l'air libre**

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**

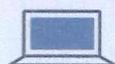


**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Port du masque obligatoire dans les espaces communs



Avant de toucher le masque

Se laver les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique



Ne toucher que les élastiques ou les fils

Il est crucial de ne toucher que cette partie du masque



Le placer dans le bon sens

Certains masques ont une couleur sur la face avant, elle doit donc se placer à l'extérieur



Placer les élastiques

Autour des oreilles sans toucher la partie centrale du masque



Appuyer sur la partie haute

Au niveau du nez, ce qui permet de le rendre hermétique



Attraper le bas du masque

Puis le tirer pour couvrir le menton



Ne pas toucher la partie filtrante

Sinon la partie filtrante ne sera plus filtrante, elle ne sera plus propre, ni hermétique



Une durée de vie de 4 heures

Le masque doit être changé régulièrement (notamment dès qu'il est souillé ou mouillé). Il faut le jeter immédiatement dans une poubelle